
**EXTRAIT DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MRC DE DRUMMOND TENUE LE 14 SEPTEMBRE 2022**

7. ADMINISTRATION

7.1) CALENDRIER 2023 DES SÉANCES DU CAP ET DU CONSEIL

La préfète suppléante dépose le calendrier des séances du CAP et du conseil pour l'année 2023, tel que recommandé par le comité administratif et de planification lors de la séance régulière du 7 septembre 2022.

MRC13163/09/22

CONSIDÉRANT l'article 148 du *Code municipal du Québec* précisant que le conseil d'une MRC doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune, la greffière-trésorière donnant un avis public du contenu du calendrier;

CONSIDÉRANT QUE Le conseil d'une municipalité régionale de comté tient une séance ordinaire au moins une fois tous les deux mois, dont une le quatrième mercredi de novembre (art. 148);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'adopter le calendrier des séances ordinaires du comité administratif et de planification (CAP) et du conseil de la MRC pour l'année 2023 (article 6 du règlement MRC-756);

CONSIDÉRANT la recommandation du CAP par sa résolution CAP56599/09/22 adoptée le 7 septembre 2022;

Il est proposé par Stéphane Dionne

Appuyé par Ian Lacharité

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le calendrier des séances ordinaires du comité administratif et de planification (CAP) et du conseil de la MRC pour l'année 2023.

À moins d'avis contraire, les séances auront lieu aux locaux du Centrexpo Cogeco Drummondville, situé au 550, rue Saint-Amant à Drummondville, aux dates et heures suivantes :

**SÉANCES DU CAP ET DU CONSEIL DE LA MRC DE DRUMMOND
POUR L'ANNÉE 2023**

COMITÉ ADMINISTRATIF DE PLANIFICATION (CAP) (1 ^{er} mardi du mois)		CONSEIL DE LA MRC (2 ^e mercredi du mois)	
DATE	HEURE	DATE	HEURE
10 JANVIER	9 h	18 JANVIER	20 h
7 FÉVRIER	9 h	15 FÉVRIER	20 h
7 MARS	9 h	15 MARS	20 h
4 AVRIL	9 h	12 AVRIL	20 h
2 MAI	9 h	10 MAI	20 h
6 JUIN	9 h	14 JUIN	20h
4 JUILLET 30 juin : Fête du Canada	9 h	CONGÉ	---
1^{er} AOÛT	9 h	9 AOÛT	20 h
5 SEPTEMBRE 4 septembre : Fête du travail)	9 h	13 SEPTEMBRE	20 h
3 OCTOBRE	9 h	11 OCTOBRE (9 octobre : Action de grâce	20 h
7 NOVEMBRE	9 h	15 NOVEMBRE (La loi pour budgets)	20 h
5 DÉCEMBRE	9 h	13 DÉCEMBRE	20 h

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Drummondville, ce 15 septembre 2022

Christine Labelle
Directrice générale et greffière-trésorière